



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB, KABVS - 20.12.2019

Numéro de publication: KK04-0000009493

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites des districts de Martigny et d'Entremont, Rue du Léman 29, 1920 Martigny

Etat de collocation et inventaire ART'CENTRE ARCHITECTURE SA

Débiteurs:

ART'CENTRE ARCHITECTURE SA
Lantses, 1907 Saxon
Suisse

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse auprès du point de contact indiqué, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 09.01.2020

Point de contact:

Office des Poursuites et Faillites des districts de Martigny et Entremont
Stéphane Maramigi, Substitut
Léman 29
1920 Martigny

Remarques:

Deuxième dépôt de l'état de collocation à la suite de l'admission d'une production en 3ème classe. Seul cette production nouvellement admise peut faire l'objet d'une contestation par les autres créanciers.